

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0617 du 23/05/2017

Arrêté du 18 avril 2017

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, au titre du premier semestre 2017.

Date d'application : 01/05/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE, AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2017



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

ARRÊTÉ

Rapportant et portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, au titre du premier semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire n° 3 du 14 novembre 2016 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques de classe normale ;
- Vu la circulaire du 16 décembre 2016 relative au classement général des postes comptables au 1^{er} janvier 2017 ;
- Vu l'arrêté du 30 décembre 2016 portant affectation d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques de classe normale, au titre du premier semestre 2017 ;
- Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 30 décembre 2016, en tant qu'elles concernent l'affectation de **Madame Gisèle ROUX**, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale.

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'installation
ROUX	GISELE	855179	DSFIP POUR L'ÉTRANGER TAF MAROC	DRFIP DE CORSE ET DU DÉPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD	01/05/2017

Article 2 : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 18/04/2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFiP
Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756